



### Edit'Eau

#### Le mot du président

Dans quelques jours aura lieu l'ouverture de la pêche à la truite, pour cette année l'eau devrait être au rendez-vous.

Nos 65 Aappma comme tous les ans ont préparé le terrain : alevinages, nettoyages, aménagements de postes. Certaines aiderons les pêcheurs néophytes à remplir leur panier avec des lâchers de truites surdensitaires car tous ne sont pas encore confirmés voir experts. Pour ces derniers de belles rivières moins accessibles, plus toniques voir reculés sont à explorer, elles ne manquent pas en Isère.

Notre département reste attractif pour ce mode de pêche même si nos anciens attestent que ce n'est plus comme avant ! En résumé il y en aura pour tout le monde, en souhaitant que le temps soit de la partie !

Bonne pêche !  
Halieutiquement

Hervé BONZI

Président de la Fédération de pêche de l'Isère



## La fédération de pêche vous informe

### Les Ateliers Pêche Nature en Isère

Certains existent depuis plus de 30 ans, d'autres ont vu le jour en 2023...et 2024 s'annonce comme un grand cru avec l'Aappma de Paladru et de Bourgoin qui devraient rejoindre la liste. Mais comment fonctionnent les Ateliers Pêche Nature (APN) de notre département ?

Il existe actuellement 7 Ateliers Pêche Nature (APN) en Isère :

- Bourg d'Oisans
- Vienne
- Le Cheylas
- Saint-Laurent-du-Pont
- Saint-Marcellin
- Grenoble
- Cognin-les-gorges



## Les Ateliers Pêche Nature en Isère (suite)

La majorité d'entre eux sont animés par les bénévoles des AAPPMA mais des guides de pêche peuvent également être associés en soutien ainsi que les animateurs de la FD.

Le programme varie en fonction du territoire de l'association, mais dans l'ensemble les techniques étudiées sont : la pêche au coup, à la carpe, aux leurres, à la mouche ou au toc. Il y a aussi des séances sur la découverte des milieux aquatiques.

### QUELQUES CHIFFRES CLEFS DES APN EN 2023 :

- 145 jeunes
- 81 ateliers
- 44 animateurs bénévoles + 2 guides professionnels
- 1 Battle APN avec 33 participants



Les APN du département en images

## Le service garderie en Isère

La garderie en Isère est composée de 150 gardes de pêche particuliers affectés dans les AAPPMA et de 4 agents de développement de la Fédération de pêche compétents sur l'ensemble du Département.

Le bilan de l'année 2023 fait ressortir pour les gardes utilisant Vigipêche un nombre croissant de 3670 contrôles.

L'année 2024 sera axée sur la généralisation de l'utilisation de l'outil Vigipêche par l'ensemble des Gardes pêche particuliers.

Les formations se déroulent en 2 sessions une en début et l'autre en fin d'année, 15 à 20 nouveaux gardes sont ainsi formés par nos services tous les ans.



Crédit FNPL/L.Madelon - application Vigipêche

# La fédération de pêche vous informe

La carte de pêche à moindre coût pour les jeunes avec le Pass' Région !

## Pass' Région

Jusqu'à 30 euros remboursés sur une carte de pêche annuelle dès le 15 décembre 2023 pour tous les jeunes titulaires du Pass' Région.

Cet avantage pêche de 30 euros, accordé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est désormais ouvert à tous les jeunes de 15 à 25 ans, titulaires du Pass' Région. Une demande de remboursement est à nous retourner après l'achat d'une carte de pêche annuelle en ligne, en fédération ou chez un dépositaire.

Une démarche de soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui accompagne les plus jeunes à la découverte de cette pratique de pleine nature et réservé aux adhérents du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.



Plus d'info et téléchargement du bulletin sur notre site internet :  
<https://www.peche-isere.com/pass-region-auvergne-rhones-alpes.html>

## Répartition de l'argent de la carte de pêche

Savez-vous comment est répartie l'argent de votre carte de pêche ?

Lorsque vous achetez votre carte la somme est décomposée en plusieurs parties redistribuées à plusieurs organismes.

### 1. LA COTISATION PÊCHE MILIEUX AQUATIQUES

Cette cotisation est gérée par la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF), qui la redistribue en majeure partie aux structures du réseau associatif.

### 2. LA REDEVANCE MILIEUX AQUATIQUES

Elle est reversée à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. L'Agence de l'Eau soutient financièrement certains projets portés par la Fédération départementale de pêche et les AAPPMA.

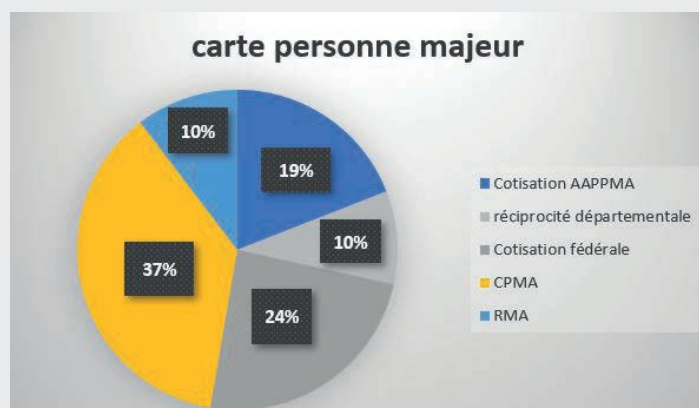
### 3. LES COTISATIONS STATUTAIRES

Elles contribuent au fonctionnement et au financement des fédérations départementales de pêche et des AAPPMA.

#### Répartition de l'argent de la carte de pêche en Isère

A titre d'exemple sur une carte personne majeure 2024 :

- Cotisation AAPPMA: 16.2€
- Cotisation fédérale : 28.6€
- CPMA : 31.4€
- RMA : 8.8€



# La fédération de pêche vous informe

## Les hébergements pêche en Isère

L'été approche à grands pas, et il est temps de commencer à organiser vos escapades estivales !

Nous vous invitons à séjourner chez nos partenaires qui proposent des hébergements dédiés à la pêche. Vous bénéficierez de la garantie d'avoir un ou plusieurs spots de pêche à proximité, ainsi qu'un service personnalisé pour vous et votre entourage !



Plus d'informations sur : <https://www.peche-isere.com/hebergements-peche.html>

## Organisation des circuits de Compétition dans le cadre du partenariat FNPF/FFPS/GIFAP

La Fédération prend part aux circuits de compétitions FNPF. Pour ce faire, nous prévoyons d'organiser quatre manches, dont deux manches coup et deux manches leurres, à partir de septembre. À l'issue de ces épreuves, les jeunes auront la possibilité de se qualifier pour une finale régionale puis nationale.

*Nous sommes à la recherche d'AAPPMA volontaires disposant d'un secteur propice pour accueillir au moins une des manches. N'hésitez pas à nous contacter !*



## Quoi de neuf dans ma fédé ?

### Lancement d'une étude sur l'eau dans le département par le Conseil Départemental de l'Isère

Le changement climatique est bien installé et impacte de nombreux aspects de notre société. L'eau et sa gestion sont l'un des points les plus concernés par ces modifications du climat, et il est urgent de revoir la manière dont cette ressource est gérée, à la fois pour la préservation des activités humaines et pour la survie de nos écosystèmes aquatiques.

[www.peche-isere.com](http://www.peche-isere.com)

04 76 31 06 00

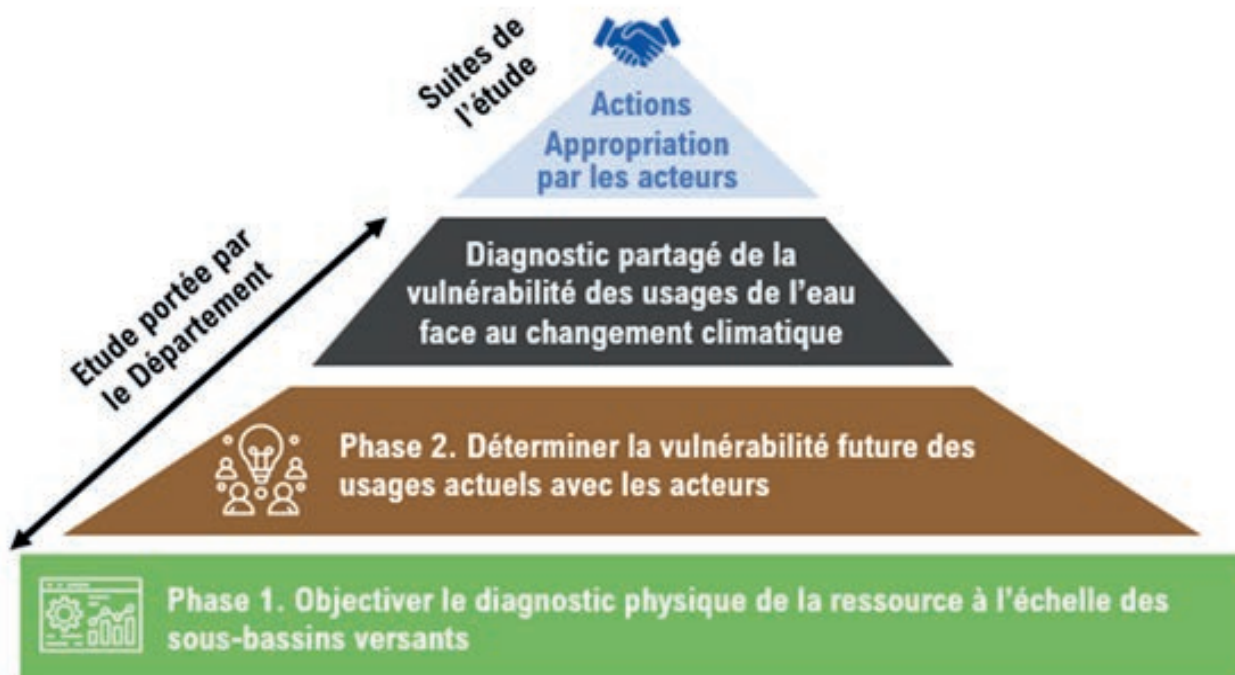
301, rue de l'Eau Vive - Font Besset  
38210 Saint-Quentin-sur-Isère



# Quoi de neuf dans ma fédé ?

Lancement d'une étude sur l'eau dans le département par le Conseil Départemental de l'Isère (suite)

Schéma méthodologique : construction du diagnostic partagé



Département de l'Isère - d'information n°1 - Décembre 2023

Dans ce contexte, le Département lance, en 2024, une vaste étude « prospective de la ressource en eau & changement climatique ». Celle-ci a pour but de faire un état des lieux précis de la ressource en eau bassin par bassin, et d'estimer son évolution vis-à-vis des différents scénarios. La finalité de cette étude est de pouvoir définir un niveau de risque pour chaque territoire, et ainsi guider au mieux les adaptations à effectuer afin de garantir la préservation des écosystèmes et les usages : eau potable, agriculture, industrie & tourisme. Habituellement réunis en cas de crise (sécheresse notamment), tous les acteurs de ces domaines seront rassemblés plusieurs fois dans l'année afin de discuter des résultats de l'étude et des modifications, parfois profondes, sur la manière d'utiliser l'eau sur le Département.

La Fédération est pleinement intégrée à la démarche, elle apportera ses compétences et ses connaissances et portera la voix des milieux aquatiques au sein des discussions.

# Du côté des AAPPMA...

## Championnat de France Pêche à la truite Pont de Chéruy



L'AAPPMA de Pont de Chéruy organise le week-end du 23-24 mars les championnats de France de pêche à la truite aux appâts naturels sur la Bourbre à Pont de Chéruy.

Plusieurs équipes venues des quatre coins de la France s'affronteront durant 2 manches de 3 heures sur quatre parcours tirés au sort.

La remise des prix se déroulera dimanche à 14h.

*N'hésitez pas à venir nombreux encourager les compétiteurs !*

## Agenda

Samedi  
09/03

Ouverture de la pêche  
en 1<sup>ère</sup> catégorie

Samedi  
06/04

Assemblée Générale de la  
Fédération à Beaurepaire

Samedi  
27/04

Ouverture de la Pêche du brochet

Dimanche  
02/05

Journée Nationale de la Pêche

**Rédaction et photos :**  
Fédération de pêche et de protection des  
milieux aquatiques de l'Isère

**Conception :** ARPARA  
Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes

**Avec le soutien de :**

